

# Relevé de délibérations et avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU)

Auteur :

- Stéphane VALAT

Destinataires :

- Direction Générale des Services

Copies :

- Olivier Ballesta

- Hélène Velasco-Graciet

**La CFVU a été informée des principaux projets portés par l'équipe présidentielle pour cette année 2019.**

Sur le volet Formation, l'année sera largement consacrée à la préparation de la mise en œuvre de l'arrêté licence (contrat pédagogique de réussite, parcours adaptés, évaluation continue intégrale, structuration de l'offre de formation en blocs de compétences et connaissances) et à la réflexion sur l'organisation de nos masters qui s'appuiera sur les travaux de la Commission Master. Les assises de la pédagogie se tiendront en avril 2019.

Sur le volet Recherche, les principaux projets portent sur la réforme des équipes de recherche, désormais appelées unités de recherche et sur la poursuite de la démarche relative à la réorganisation scientifique et institutionnelle de la Maison des Sciences de l'Homme qui nécessite aujourd'hui de préciser son modèle juridique et économique.

Sur le volet Etablissement, les principaux projets porteront sur la création d'un Pôle Arts, Culture et Economie créative et sur le chantier de la dévolution du patrimoine (transfert de propriété du patrimoine bâti et foncier de l'Etat vers l'établissement). L'université va continuer à porter le projet de Fédération des Presses Universitaires d'Aquitaine. Enfin, l'établissement poursuivra également les efforts engagés en matière de sécurisation du campus.

## **1/ PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 22 NOVEMBRE 2018**

☞ **La CFVU a adopté (25 voix pour et 1 abstention) le procès-verbal de la séance du 22 novembre 2018.**

## **2/ PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 13 DECEMBRE 2018**

Demande de rectification de l'orthographe du nom de M. Fröhlich dans le PV définitif.

➡ **La CFVU a adopté (25 voix pour et 1 abstention) le procès-verbal de la séance du 13 décembre 2018.**

### **3/ DESIGNATION REPRESENTANTS ETUDIANTS POUR SIEGER A LA CODALA**

Bouge ton campus (FAGE) : **BOUZOU Léa**  
Etudiant.e.s de Bordeaux Montaigne : **BARTHE Jordan**  
Défends ta fac avec l'UNEF Bordeaux : **?**

### **4/ CONVENTION DE FORMATION UBM ET FESTIVAL « CINE SANS FRONTIERES »**

La Convention a pour objet la participation des étudiants inscrits en deuxième et troisième année de licence Babel Italien au festival « Ciné Sans Frontières », ceux-ci sous-titreront en français trois courts métrages italiens.

➡ **La CFVU a approuvé, à l'unanimité, la convention de partenariat 2019 entre l'UBM et le festival « Ciné Sans Frontières ».**

### **5/ CAMPAGNE D'ADMISSION MASTER 2019-2020 : MODALITES D'ADMISSION**

➡ **La CFVU a approuvé, à l'unanimité, le modalités d'admission en master 2019.**

### **6/ APPELS A PROJET REGION 2019, VOLETS « ENSEIGNEMENT SUPERIEUR » ET « VIE ETUDIANTE »**

Les données communiquées lors de la Conférence Régionale de la Recherche, de l'Enseignement Supérieur et du Transfert de Technologie (CREST) du 26 septembre 2018 ont mis en évidence le constat du peu de projets déposés par notre établissement et par les SHS en général dans le cadre des volets Enseignement Supérieur et Vie de l'étudiant des Appels à Projets du Conseil Régional. L'équipe de direction de l'université a décidé d'engager l'établissement dans une démarche volontariste en terme de réponse à cet AAP (Appel à projets) 2019.

Les objectifs du Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI) en matière d'enseignement supérieur portent sur le développement de l'accès à l'enseignement supérieur (objectif 5) et sur l'amélioration des conditions de la réussite en s'adaptant aux besoins des étudiants (objectif 6).

L'objectif de cet Appel à projets est de faciliter l'accès et le maintien des jeunes dans l'enseignement supérieur pour une meilleure réussite et une meilleure insertion professionnelle.

Le budget global de l'AAP était d'environ 22 millions d'€ en 2018. Les financements peuvent aller de 10 000 à 500 000 euros. La médiane est autour de 60 000 euros.

L'aide régionale s'élève au maximum à 50% en investissement et au maximum à 80% en fonctionnement ; le montant de référence est l'assiette éligible (somme des dépenses éligibles).

La Région publiera les résultats de cet AAP vers le mois de juillet 2019.

#### **VOLET ENSEIGNEMENT SUPERIEUR :**

↳ Projets portés par une composante

#### **UFR Humanités**

« Libérer l'écriture » ; Ce projet d'atelier d'écriture mené auprès d'étudiants de licence de lettres avec présence répétée d'écrivains vise à développer la capacité de nos étudiants à écrire, à réussir leurs

examens et à découvrir la création contemporaine. Ces ateliers seront intégrés dans les UE d'options ou dans les UE de Parcours pré-professionnel de l'étudiant. Cette pédagogie innovante de l'atelier d'écriture créative permettrait de réussir mieux les épreuves d'écriture plus contrainte. Une telle pédagogie se développe dans nombre d'universités et nous permettrait de ne pas prendre de retard. En outre, avec l'appui des documentalistes de l'université, une rencontre large public fera connaître la création contemporaine et un séminaire de synthèse permettra de mesurer où en est la création à l'université en littérature. Les ateliers concerneraient 60 étudiants par an, de licence et Licence 3, et deux écrivains prenant en charge deux groupes pendant trois semaines, le reste s'intégrant à l'enseignement de l'UE et suivi par un enseignant de Bordeaux Montaigne.

➡ **La CFVU a approuvé, à l'unanimité, le projet « Libérer l'écriture » dans le cadre de l'Appel à Projet lancé par le Conseil Régional.**

« Comédie Musicale ». Le projet a comme objectif la réalisation d'un film de long-métrage, du genre de la comédie musicale. Au-delà de l'œuvre elle-même, les équipes pédagogiques du département des arts ont pour ambition de proposer aux étudiants des différentes sections, un travail collectif qui leur permette de se rencontrer et d'apprendre à travailler ensemble sur un projet à long terme. Ce doit être aussi l'occasion pour eux de nouer des contacts afin de commencer à construire un réseau de connaissances qui pourra ensuite être activé pour les projets personnels.

➡ **La CFVU a approuvé, à l'unanimité, le projet « Comédie Musicale » dans le cadre de l'Appel à Projet lancé par le Conseil Régional.**

« Un atelier de prototypage numérique à la Maison des Arts » ; Associé aux enseignements d'atelier de pratique du projet, l'atelier de prototypage, fondé sur le modèle technologique des Fablabs, vise à inscrire la formation des étudiants de la licence design dans l'actualité des modèles productifs. La mise en place de cet atelier, regroupant des ordinateurs et des machines à découpe laser et des imprimantes 3D, permettra aux étudiants d'être formés à ces outils de production, d'en comprendre les enjeux techniques, économiques, pratiques, esthétiques et scientifiques. L'atelier permettra l'acquisition de compétences utiles pour les stages, les poursuites d'études ou l'insertion professionnelle auxquels ils et elles peuvent prétendre. Enfin, la démarche expérimentale associée à ces outils encouragera, dans une logique de workshops, la créativité propre aux activités de fabrication et facilitera l'intégration des étudiants dans la discipline et dans leur cursus universitaire.

➡ **La CFVU a approuvé, à l'unanimité, « Un atelier de prototypage numérique à la Maison des Arts » dans le cadre de l'Appel à Projet lancé par le Conseil Régional.**

« Création d'un pôle d'attractivité Illustration en région Nouvelle-Aquitaine » ; Dans un contexte où l'image occupe une place grandissante dans les domaines de l'éducation, de la culture et de la communication, le projet a pour objet de :

- Permettre aux étudiants de développer dès le premier cycle des compétences professionnelles dans le domaine de l'illustration ;
- Faire de la Maison des arts un lieu de recherche, de création et d'événements publics en dehors des semaines habituelles de cours. Créer ainsi un lien nouveau et durable entre les étudiants et l'université.
- Développer des rencontres régulières et originales entre professionnels de l'illustration et étudiants. Favoriser ainsi une meilleure compréhension entre les contenus développés à l'université et la réalité des métiers de l'illustration, voire plus largement des métiers de l'art et de la culture.

- Faire de l'Université Bordeaux Montaigne la première structure universitaire en France à proposer une offre de formation en Illustration, et participer ainsi au rayonnement de la région Nouvelle Aquitaine dans le champ des arts et de la culture.

➡ **La CFVU a approuvé, à l'unanimité, le projet « Création d'un pôle d'attractivité Illustration en région Nouvelle-Aquitaine » dans le cadre de l'Appel à Projet lancé par le Conseil Régional.**

### UFR Langues et civilisations

« Langues en jeux » ; Le projet vise à augmenter la part de la pratique active dans l'apprentissage des langues. Il s'agit de maximiser la motivation des apprenants vis-à-vis des langues étrangères et d'adapter l'apprentissage à leurs usages en proposant un ensemble de "jeux-minute", disponibles sur smartphones et tablettes, jouables de manière discontinue, dans toute sorte d'environnements (file d'attente, transports en commun...). Ce format amène les apprenants à revenir régulièrement et avec plaisir sur ces apprentissages. L'attrait de ce genre de dispositif repose également sur le fait qu'il est pensé pour les outils mobiles que cette génération de digital natives apprécie. Un design engageant et adaptatif associé à une gamification pensée pour favoriser l'émulation et le partage constituent ainsi des leviers pour renforcer la motivation des apprenants.

➡ **La CFVU a approuvé, à l'unanimité, le projet « Langues en jeux » dans le cadre de l'Appel à Projet lancé par le Conseil Régional.**

### ↳ Projets Etablissement

« La fabrique du lien lycéens, étudiants, alumni, professionnels : pour une communauté de compétences en sciences humaines et sociales » ; Les actions choisies visent à éclairer les choix d'orientation jusqu'à l'obtention du diplôme. Elles ciblent la licence comme charnière de la réussite motivée par un projet professionnel défini.

Elles misent sur un continuum d'accompagnement et de mise en relation entre lycéens et étudiants, entre étudiants et diplômés, puis alumni et environnement socio-économique.

- Des actions transversales au niveau de l'établissement

Réalisation d'une banque de capsules vidéo présentant l'offre de formation en licence,  
Organisation de rencontre thématiques autour de métiers et secteurs d'activité avec témoignage d'alumni,  
Observatoire des métiers.

- Des actions spécifiques et expérimentales ciblées sur l'UFR STC

Tutorat entre masters et L1,  
Travaux communs de terrain lycéens – étudiants de licence.

➡ **La CFVU a approuvé, à l'unanimité, le projet « La fabrique du lien lycéens, étudiants, alumni, professionnels : pour une communauté de compétences en sciences humaines et sociales » dans le cadre de l'Appel à Projet lancé par le Conseil Régional.**

« Formation et maillage territorial : culture, tourisme, patrimoine en Nouvelle Aquitaine » ; L'université Bordeaux Montaigne souhaite développer sa mission de formation pour l'ensemble du territoire régional (conformément aux recommandations du SRESRI) :

- dans des villes moyennes, en assurant ainsi un meilleur maillage territorial pour les étudiants éloignés des grands pôles universitaires géographiquement et/ou socialement ; - en lien avec les spécificités économiques locales et le développement des territoires ;

- par l'innovation pédagogique, en respectant les identités territoriales et leur valorisation. L'objectif est de proposer une nouvelle offre de formation en licence dans des territoires où le taux de poursuite

d'études supérieures est encore trop faible. Cet objectif se déclinera suivant des temporalités différentes. Le premier projet concernera la communauté d'agglomérations du Pays Basque (bon taux de réussite au baccalauréat, et faible taux de poursuite d'études au-delà). Il s'agit de conforter des domaines prioritaires suivant la spécificité du territoire afin de travailler avec les acteurs locaux : patrimoine, tourisme, ouverture vers le transfrontalier et l'interculturalité, et de proposer des formations de licence en lien avec ceux-ci (L1/L2/Licence professionnelle). La formation s'effectuera dans des tiers lieux, cours hybrides de l'Université et accompagnement de tuteurs, projets tutorés avec des acteurs du milieu socio-professionnel et associatif.

➔ **La CFVU a rejeté (7 voix contre, 3 voix pour et 13 abstentions), le projet « Formation et maillage territorial : culture, tourisme, patrimoine en Nouvelle Aquitaine » dans le cadre de l'Appel à Projet lancé par le Conseil Régional.**

« Lever les barrières de la langue » ; Ce projet porte sur l'accessibilité des compétences en langues pour les étudiants en situation de handicap. En effet, en offrant des conditions d'études accessibles à tous les étudiants, il favorise l'accès à l'enseignement supérieur et développe les conditions de la réussite pour un public encore sous-représenté dans l'enseignement supérieur. Anticipant les obstacles dans la mise en place du nouvel arrêté licence, ce projet présente un caractère novateur et permettra de diffuser les outils mis en place à l'ensemble des établissements concernés. L'objectif est de favoriser la réussite étudiante, de mettre en œuvre la personnalisation des parcours et des dispositifs d'accompagnement pédagogiques prévus par la loi ORE pour tenir compte de la diversité et des spécificités des publics étudiants. L'Université Bordeaux Montaigne, en tant que rare université en France à proposer 9 langues sur les 10 existant en CLES par la Coordination Nationale (la certification en chinois n'ayant pu aboutir pour le moment au niveau national), est d'autant plus légitime à mener ce type d'initiative.

➔ **La CFVU a approuvé, à l'unanimité, le projet « Lever les barrières de la langue » dans le cadre de l'Appel à Projet lancé par le Conseil Régional.**

## VOLET VIE ETUDIANTE

« Amélioration des conditions de vie étudiante et Aide à la création étudiante » ; Le projet comporte 2 volets.

Volet 1, réappropriation des espaces communs de l'université Bordeaux Montaigne par et pour les étudiants : offrir une identité claire aux deux halls du bâtiment de la Maison des Arts, les repenser en espaces aménagés et partagés, afin qu'ils deviennent de réels lieux de convivialité, d'accueil, de travail... Ainsi, l'objectif du projet est de favoriser, de faciliter ces activités par des équipements appropriés mêlant travail et détente. Un lieu permettant la mise en avant des pratiques artistiques et de création hors salle de cours, un lieu de référence pour les étudiants en Arts. Un lieu pour se rencontrer, échanger, travailler et permettant la création collaborative.

Volet 2, création d'un concours et d'une bourse d'aide à la création artistique étudiante : La création d'un concours destiné aux étudiants des formations en Arts de la Nouvelle Aquitaine afin de dynamiser le campus et de permettre un accès au monde socio-économique.

La Création d'une bourse d'accompagnement à la diffusion. L'objectif est de valoriser et rendre visible les formations en arts de l'établissement, tout en se positionnant comme accompagnateur à la professionnalisation de nos étudiants.

➔ **La CFVU s'est abstenue (à l'unanimité des voix) sur le projet « Amélioration des conditions de vie étudiante et Aide à la création étudiante » dans le cadre l'Appel à Projet lancé par le Conseil Régional.**